

SONDAGES SUR UN SITE D'HABITAT SEIGNEURIAL

A STANG NIVINEN

COMMUNE DE PLOUAY (Morbihan)



SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE
BRETAGNE



Travail réalisé dans le cadre d'un atelier de pratique scientifique au collège Marcel Pagnol d
PLOUAY - année 2001-

Daniel TANGU

N° du site : 56 166 031 AH

1808

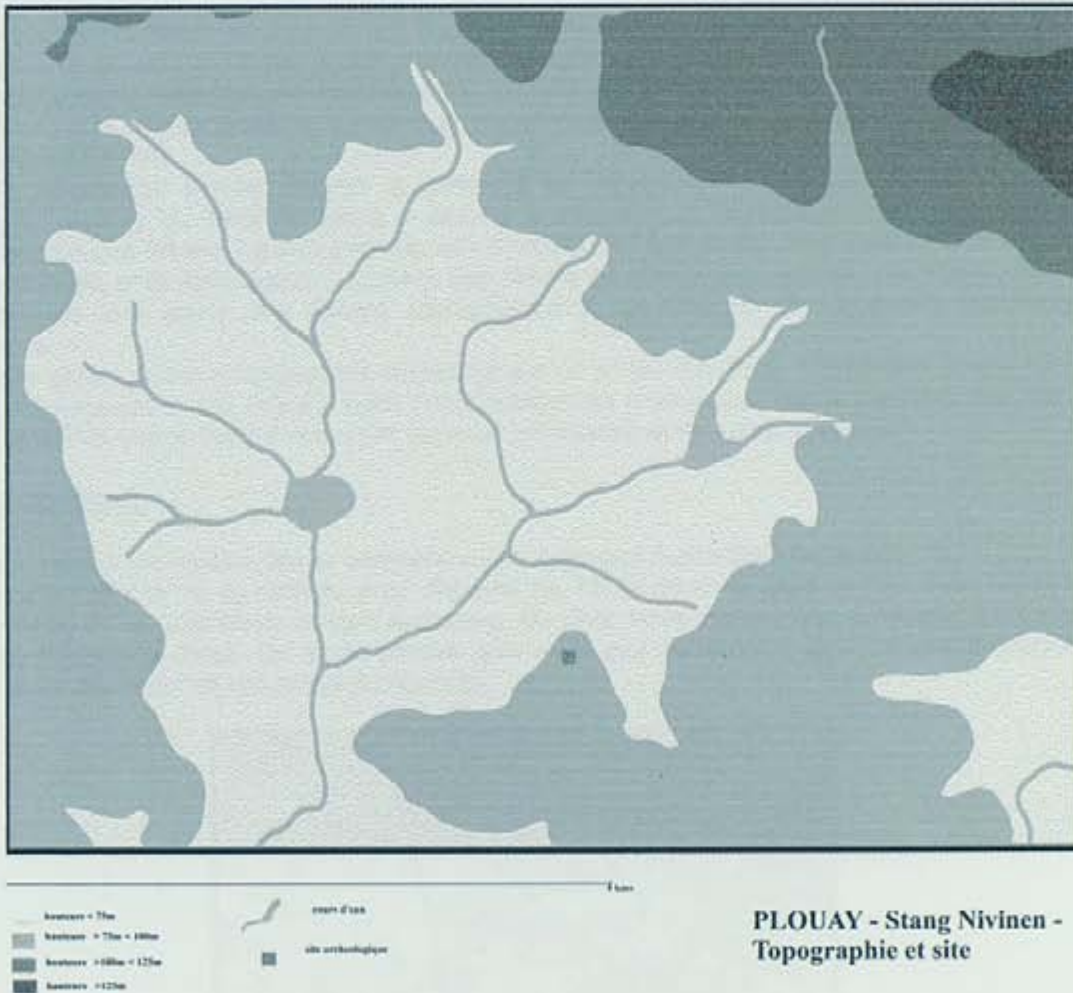
20 MARS 2002

INTRODUCTION

1) Localisation du site

Stang Nivinen se situe à 1,5 kilomètres au sud ouest de la localité de Plouay. Le site archéologique concerné par les sondages occupe le replat d'une colline dominant au nord une vaste dépression humide où serpente le petit ruisseau du Rohic qui se jette plus au sud dans un affluent du Scorff dont la vallée est distante de 3,5 kilomètres à l'ouest.

L'éminence surmontant directement au sud le site archéologique culmine à 98 mètres, cette altitude correspond à celles de la série de collines précédant vers le sud la cuvette où s'est installé le bourg de Plouay. La dépression humide est alimentée par de nombreuses sources et de petits cours d'eau provenant surtout des hauteurs situées immédiatement au nord de Plouay. Cette ligne bien marquée correspond à la zone broyée sud-armoricaine qui s'étend de façon continue depuis le Cap Sizun jusqu'au delà de la Loire, vers la Vendée. Au nord de Plouay, les altitudes atteignent 130 à 150mètres.



La position de l'habitat n'est donc pas naturellement protégée de façon exceptionnelle mais on peut déjà constater que l'emplacement bien limité en bordure d'une zone humide, à l'abri des vents dominants présente néanmoins quelques avantages.

2) les circonstances de la découverte

La découverte du site remonte à l'automne 1987, lors d'une campagne de prospection inventaire sur la moyenne vallée du Scorff. Cette opération menée essentiellement en zone boisée a permis la découverte de nombreux sites bien conservés en sous-bois. Malheureusement, la découverte de Stang Nivinen est intervenue très peu de temps après la grande tempête du 16 octobre 1987. L'enchevêtrement de bois a empêché une approche correcte du site dans son ensemble. Le plan général dressé dans ces conditions n'avait qu'une valeur indicative mais l'enquête menée dans les environs à ce moment a confirmé la présence d'un « ancien château » sans plus de détails.

LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER DE PRATIQUE SCIENTIFIQUE AU COLLEGE DE PLOUAY

1) La démarche.

Institués par le Ministère de l'Education Nationale, les ateliers de pratiques scientifiques (A.P.S.) permettent aux élèves de s'initier à une pratique scientifique dans un cadre original complémentaire aux enseignements scientifiques inscrits dans l'emploi du temps. L'A.P.S. peut s'inscrire dans la durée (une ou plusieurs années) autour d'un projet scientifique et pédagogique, il s'inscrit dans un projet d'établissement.

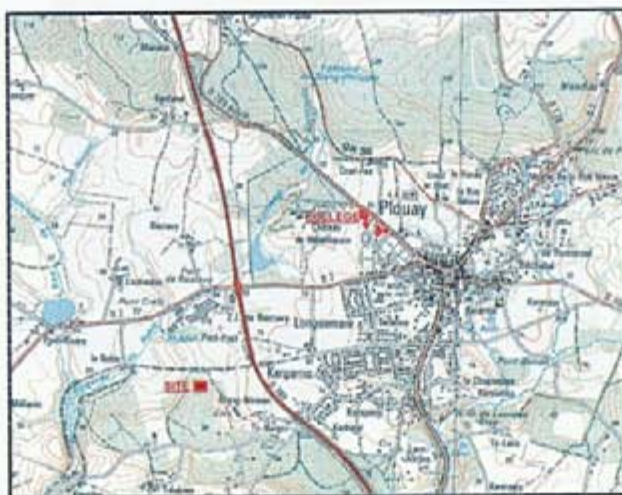
En 1999, le collège Marcel Pagnol a participé au lancement d'un projet académique intitulé « Bretagne, racines du XXIème siècle » destiné à valoriser le patrimoine local, sous toutes ses formes, auprès des élèves. La présence du site d'habitat de l'âge du fer d'Inguiniel près de Plouay, en cours de fouilles, et la participation régulière des élèves du collège aux activités pédagogiques (Fêtes de la science..) ont guidé une équipe pédagogique a travaillé sur le patrimoine archéologique environnant.

Ce premier projet global a rapidement débouché sur un projet d'A. P. S. concernant le site de Stang Nivinen. L'opération a été menée avec l'autorisation du propriétaire de la parcelle, monsieur DE GEYER D'ORTH que je tiens à remercier pour sa gentillesse et sa compréhension.

2) Les conditions.

Le choix du site s'est imposé dès la première visite. Il répond à plusieurs facteurs :

La proximité : le site et le collège sont distants de 1500mètres et cela facilite bien entendu les déplacements et les problèmes d'ordre logistique. De plus, cette implantation correspond bien à cette notion de patrimoine local. Ce choix prouve qu'il n'est pas nécessaire de faire des déplacements coûteux pour découvrir ce qui existe à proximité.



Emplacement du site de Stang Nivinen par rapport au collège Marcel Pagnol (d'après carte I.G.N.)

Depuis la tempête de 1987, le site de Stang nivinen a été partiellement affecté par un incendie qui a détruit une bonne partie de la zone boisée. Cette dernière avait fait l'objet d'une exploitation forestière quelques années auparavant. Dans ces conditions, les vestiges sont lisibles sur le terrain et l'habitat est perceptible dans sa globalité.

Dès la première approche, la présence de structures en élévation, permettant la réalisation d'un premier plan, n'a pas fait de doutes. Cette une donnée importante car les élèves ont rapidement intégré l'habitat et les éléments qui le composent. Les problèmes immédiats de compréhension des structures ont été rapidement surmontés.

3) Le déroulement.

L'atelier de pratique scientifique a fait l'objet de cinq journées de travail. Les activités encadrées par le responsable de l'opération, un archéologue bénévole et les enseignants et aides-éducateurs du collège ont été financées intégralement par la dotation académique liée au projet. Les déplacements minimes, la proximité du collège pour l'hébergement en demi-pension ont grandement facilité les choses.

La première journée, organisée dès l'automne 2000 a concerné la classe entière, soit 25 élèves de 5^{ème}. Elle était destinée à présenter le site à l'ensemble du groupe. Cette journée a été l'occasion d'effectuer un gros travail de nettoyage.

LES OPERATIONS DE SONDAGES

1) Le nettoyage préalable du site.

La première journée de travail a donc consisté en un nettoyage complet de l'ensemble du site. La végétation, fougères et ronces, masquait des zones importantes de l'habitat. Le tronçonnage et le dégagement de restes d'arbres calcinés par l'incendie se sont aussi avérés indispensables. Il était nécessaire que cette première « approche » soit le fait de la classe entière. Elle a permis, à l'issue de la journée, un repérage assez précis du site et des éléments qui le composent.

Le rapide dégagement de surface des limites du bâtiment principal a donné les premières indications sur sa nature.



Vue partielle du site avant le nettoyage



Bâtiment central en cours de nettoyage

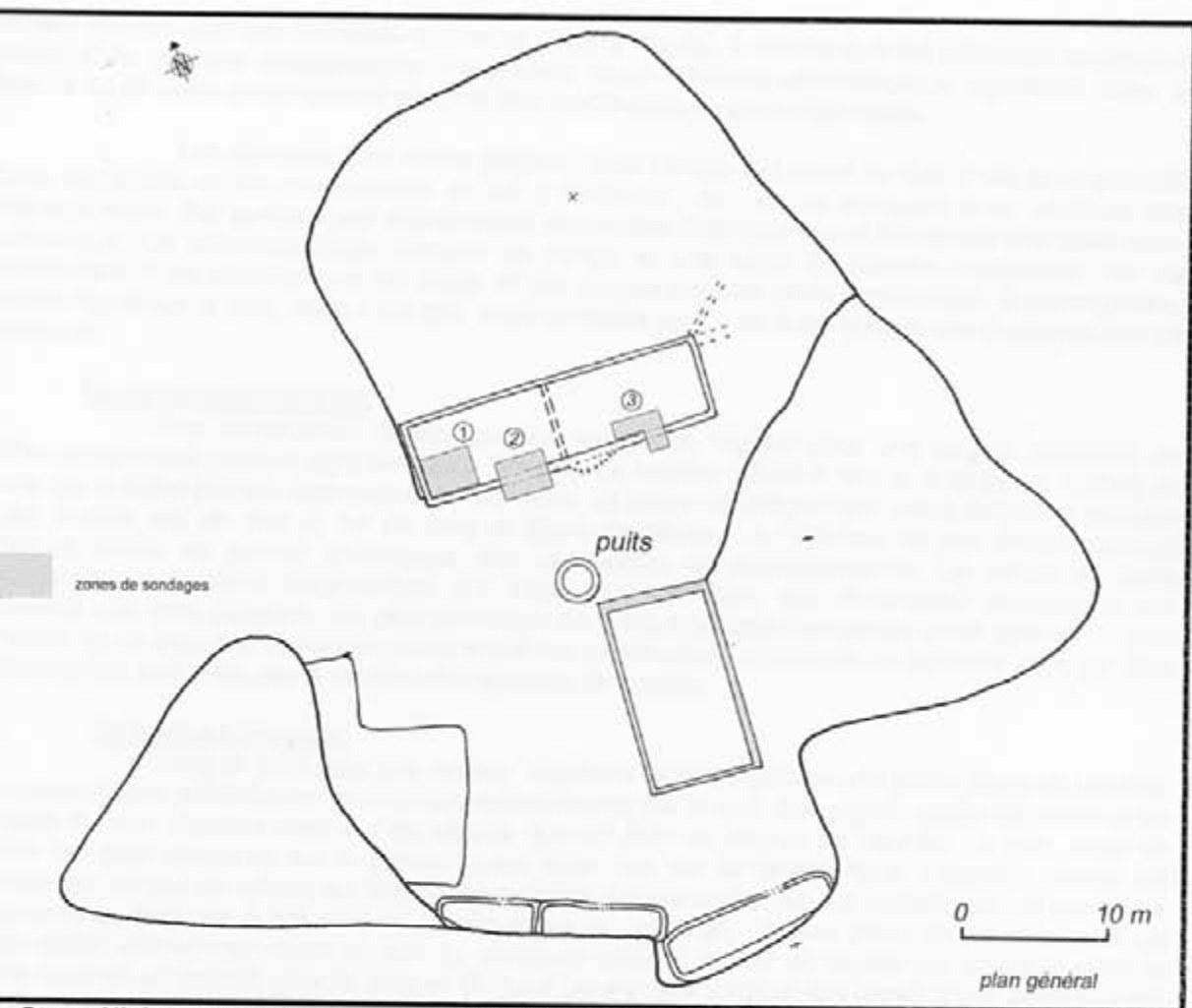
Ce travail était aussi un préalable à l'établissement d'un relevé topographique.

2) Les relevés topographiques.

Nous ne disposions pas d'un relevé correct des structures en place à Stang Nivinen. Celui - ci était indispensable à la mise en place des sondages mais aussi à une bonne compréhension du site par l'équipe de professeurs et les élèves.

Pour établir ces relevés, nous avons fait appel à la section de B.E.P. topographie du Lycée Professionnel Marie Lefranc de Lorient, distant d'une vingtaine de kilomètres. Ce travail a aussi fait l'objet d'un projet pédagogique qui montre bien tout l'intérêt de mettre des élèves dans une telle situation.(voir le dossier en annexe)

Les relevés de terrains ont été effectués par un groupe de sept élèves accompagnés de leur professeur, sur trois jours. Ils ont donné lieu à la remise d'un plan général du site. Ce plan a été complété lors des séances suivantes par les élèves du collège. La poursuite du dégagement des structures a en effet permis de mettre au jour d'autres constructions peu visibles au premier abord. Il s'agit avant tout des vestiges situés en bordure sud de l'habitat, contre le mur d'enclos.



Stang Nivinen plan général, d'après les relevés de la section topographie du L.P. Marie Lefranc Lorient

La nature des structures.

L'enclos

L'habitat s'étend sur une surface de 2600m². Il est limité par un muret d'enclos dont l'importance est variable. Sur la partie sud, il s'agit en fait d'une terrasse aménagée dans la pente naturelle, la dénivellation n'excède pas 1,50 m. A l'est, en zone plane, c'est un talus au profil arrondi, haut de 1m à 1,20m, pratiquement rectiligne sur 55m qui limite la zone habitée. Son importance décroît au niveau de l'angle nord est où il devient imposant : large de 2m, il atteint 1,50m de hauteur. A la proximité de l'entrée et du bâtiment principal dont il longe le pignon ouest, sa hauteur atteint 4,0m pour une largeur à la base de 4,5m. L'entrée orientée à l'ouest est très large, 13,50m. Le talus d'enclos est à nouveau bien visible vers le nord et ouest. Il est précédé d'une esplanade de forme triangulaire d'une surface de 310m² formant une petite terrasse surmontant l'habitat.

Les bâtiments « périphériques »

En limite nord du site, de petits bâtiments de formes allongées, aux angles arrondis, sont accolés à la terrasse aménagée dans la pente.. Trois d'entre eux sont bien visibles. Le premier, à l'est, est long de 13, 50m pour une largeur moyenne de 3,50m. Son entrée orientée vers le nord est marquée par une légère dépression. Cette construction occupe une position en retrait dans l'enclos.

Vers l'ouest, des vestiges de murets hauts de 0,40 à 0,60m indiquent la présence de structures semblables sur une longueur totale de 15m. Il est très probable que ce sont deux constructions accolées dont les entrées sont, comme la précédente, orientées vers l'intérieur de l'enclos. Sans préjuger des résultats de futures investigations, ce type de structure correspond aux « loges » ou constructions rurales dont les exemples les plus proches sont celles fouillées par J.P. Del en forêt de Pont Calleck, quelques kilomètres au nord. La forme des pignons, en abside, les

entrées étroites sont des éléments communs, mais à Plouay, il semble que les bâtiments soient plus étroits. Cela dit, ces comparaisons n'apportent aucun élément chronologique significatif dans la mesure où de telles constructions peuvent être médiévales ou post-médiévales.

Les données sont moins précises pour l'angle sud ouest du site. Il est donc précédé d'une esplanade et les mouvements de sol à l'intérieur de l'enclos indiquent avec certitude des aménagements. Par contre, il est actuellement impossible d'attribuer à ces élévations une destination quelconque. Un débroussaillage complet de l'angle et une série de relevés n'apportent rien de convaincant. Il est possible que cet angle ait été occupé par une vaste construction quadrangulaire, comme figuré sur le plan, mais il est tout aussi probable qu'il y ait à cet endroit une superposition de structures.

La construction centrale.

Une construction quadrangulaire, longue de 13,50m pour une largeur moyenne de 7,50m occupe une position centrale dans l'enclos. La hauteur (0,80 à 1m) et la largeur (1,20m) du muret qui la limite marque bien nettement son plan. La pierre de l'angle nord ouest, taillée de manière assez fruste, est un bloc d' 1m de long et 60cm de hauteur. A l'intérieur de ces limites, aucune structure visible ne permet d'envisager des séparations ou cloisonnements. La nature de cette construction reste donc énigmatique. S'il s'agit d'un bâtiment, ses dimensions imposantes ont nécessité une forte ossature. On peut envisager en restant prudent l'existence d'une grange ou d'un bâtiment de ce genre. L'hypothèse d'une ancienne construction, antérieure au bâtiment principal dont la description suit, n'est pas à exclure en l'absence de fouilles.

Le bâtiment principal.

Long de 21m pour une largeur régulière de 6m, il occupe une partie plane de l'enclos, les constructions précédentes le dominant sensiblement par le sud. Son pignon ouest est construit en bordure du mur d'enclos dont il n'est séparé que d'1,20m au niveau de l'entrée. Le mur, large de 0,70m est bien conservé sur le pignon ouest ainsi que sur la façade nord. L'espace interne est marqué par un mur de refend qui sépare deux salles d'égale superficie. La façade sud est percée de deux entrées dont une a été mise en évidence par un sondage. Chaque pièce devait donc avoir un accès direct vers la cour située au sud. Le parement externe du mur de façade sud présente dans sa partie centrale un arrondi caractéristique. On peut penser qu'il s'agit là des restes d'une petite tourelle protégeant un escalier en demi- hors œuvre permettant d'accéder à l'étage.

A l'est, le pignon est peu visible, arasé par endroits. Il semble d'ailleurs que cette partie du bâtiment soit bien endommagée par rapport à la salle ouest.

La façade nord ne comporte pas, à priori, d'entrée.

Un puits est marqué par une dépression circulaire d'1,80m de diamètre comblée en grande partie. Il se situe devant la façade sud du bâtiment principal et dans l'angle nord ouest de la construction centrale. Il ne reste aucun élément de construction de l'ouvrage.

L'intérieur de l'enclos n'est pas entièrement construit. Des traces de murets, parfois très peu marquées, organisent cet espace vers l'est. C'est ainsi qu'un muret joint l'angle de nord est de la construction centrale au mur d'enclos. De l'angle nord est du bâtiment principal deux petits murets, semblent clôturer une zone mais leur état de surface interdit toute hypothèse. Le dégagement situé directement au nord du bâtiment principal, d'une surface de 580m² est plat, libre de toutes constructions. De l'entrée de l'enclos vers les bâtiments installés dans la partie sud, on distingue assez bien l'emprise d'un chemin ou d'une allée permettant peut être d'accéder, au delà des bâtiments, à l'angle sud est de l'enclos.

4) La réalisation des sondages.

Le but prioritaire de l'atelier de pratique scientifique est de confronter les élèves à une activité de terrain dans des conditions réelles de recherche archéologique. Il est bien évident que ce postulat se heurte à quelques contingences liées à la démarche scientifique propre à l'activité mais c'est aussi tout l'intérêt d'un A.P.S.

Pour les activités de fouilles, la classe a été séparée en deux groupes de douze élèves travaillant par séquences d'une journée. La mise en place de trois sondages distincts sur une même structure, le bâtiment central, répond à plusieurs exigences :

- Travailler en petites unités aisément contrôlables.
- Donner une cohérence à un travail commun.
- Ne pas disperser les élèves et éviter les déplacements

sur la zone de fouilles.

D'autre part, ce bâtiment présente l'intérêt d'être aisément lisible, les structures préservées sont nettes, le plan ne prête pas à confusion. Le choix des emplacements de sondages répond aussi à des exigences d'ordre scientifique. Ces sondages devaient permettre de préciser la nature du bâtiment et de le situer dans le temps.

Le sondage n°1

La zone de fouilles a concerné l'angle sud ouest de la construction. Le but de l'opération était de mettre au jour une partie du pignon ouest afin de connaître la nature du parement, composé ici de moellons assez frustes, à peine retaillés. Le sol archéologique n'a pas été atteint pour l'instant et les élèves ont travaillé dans des couches d'éboulement qui n'ont livré aucun mobilier. L'absence d'ardoises, pour l'instant, laisse supposer une toiture de chaume. D'autre part, ce dégagement partiel ne laisse pas entrevoir l'existence d'une cheminée sur le pignon. Il est possible qu'elle soit implantée, si elle existe, contre le mur gouttereau faisant face à l'entrée comme cela était le cas au début du XV^{ème} siècle, où sur le mur de refend.



Pignon ouest du bâtiment central, partiellement dégagé

Le sondage n°2

La seconde zone de fouilles a concerné la même salle et précisément l'ouverture dans la façade sud. De ce sondage proviennent les résultats les plus tangibles de ces premières interventions. Ils ont donné lieu à des prises de vues ainsi que des plans et des coupes réalisées par les élèves. Ces derniers ont progressivement dégagé l'ouverture en réalisant un plan intermédiaire. L'entrée, large d'1,20m est réalisée avec soin. Le matériau mis en œuvre est soigneusement taillé. Le jambage ouest est chanfreiné et l'ensemble est bien appareillé. Certains éléments du seuil sont en réemploi. Il est constitué vers l'intérieur d'une série de dalles planes dont une placée dans l'angle sud est présente une cupule marquant l'emplacement d'une crapaudine.



Vue du seuil entièrement dégagé, au premier plan la pierre plate marquée d'une cupule dans un angle
Au second plan, pierre de seuil en réemploi et jambage chanfreiné.

Ce détail a permis la reconstitution par le graphiste de l'équipe du système de fixation de la porte (encore visible de nos jours sur quelques anciens bâtiments).

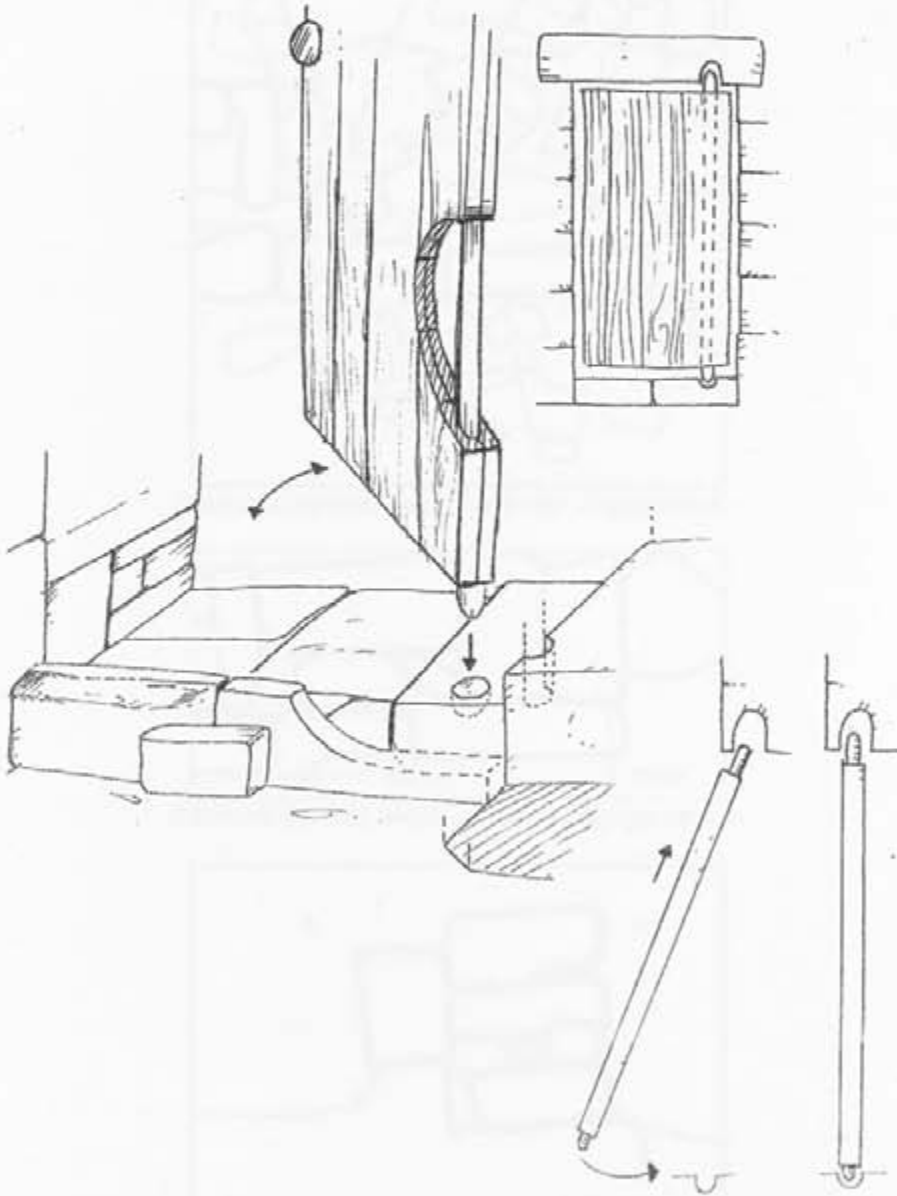
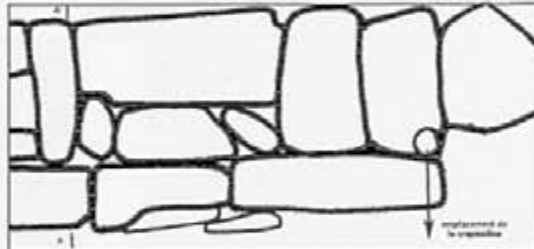


Schéma de fonctionnement de la crapaudine, à partir des relevés.

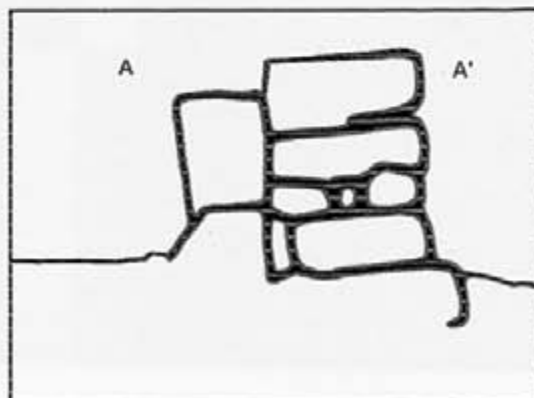
Le mur de façade a été très partiellement mis au jour aux abords de l'entrée, il est conservé sur une hauteur total de 70cm.



Bâtiment central, seuil - premier dégagement -



Bâtiment central, seuil - second dégagement -



Seuil , coupe A -A'

Le sondage n°3

La troisième zone de fouilles a concerné la salle est, avec notamment une première approche du secteur où peut se trouver l'escalier protégé par une tour. L'éventualité d'une entrée desservant la pièce est probable mais les structures sont bien arasées dans ce secteur.

Un des objectifs du sondage était de découvrir le parement interne de la salle. Ce dernier n'a pas été retrouvé. Par contre quelques pierres taillées dont une portant une échancrure caractéristique dans un angle semblent confirmer la présence d'un escalier permettant un accès à l'étage par l'intérieur. Les premières recherches concernant directement la structure arrondie visible sur la façade sont restées très superficielles et n'ont rien donné. La présence d'une tour n'est donc pas avérée et il est possible que cette anomalie soit due plus simplement à l'éroulement de l'escalier à l'intérieur de la bâtisse.



Sondage 3, pierre travaillée présentant une encoche, susceptible d'appartenir à un escalier.

UN PREMIER BILAN

Scientifique.

Sur le plan scientifique, l'A.P.S. a permis la redécouverte de vestiges importants. Le nettoyage et les relevés ont abouti à la réalisation d'un plan détaillé de l'habitat. La réalisation de celui-ci est déjà un premier résultat important.

Malgré quelques lacunes au sud - ouest du site, l'ensemble nous apparaît dans son intégralité. L'habitat ne semble avoir connu de bouleversement majeur après son abandon. Cet état de conservation dû à un environnement boisé est un atout majeur dans la compréhension de l'ensemble. C'est ainsi que les trois sondages proposés aux élèves ont été précisément implantés en fonction des données du plan. Leur localisation sur le bâtiment principal devaient nous apporter rapidement des indications précieuses sur sa nature. Ces sondages restés limités pour cette première approche n'ont pas concerné le sol archéologique. Le dégagement du pignon ouest (sondage n°1) reste partiel et le sol se situe encore sous près de 0,80m d'éboulis. Le sondage n°2 a donné lieu à des relevés et la mise au jour du seuil de cette entrée s'est révélée plus minutieuse. Le sondage n°3 est resté limité ; dans ce secteur la relative complexité des structures nous a conduit à une certaine prudence. Les premières données montrent que la bâtisse de plan allongé d'une surface de 126m² possède deux pièces. La présence d'un escalier à vis se confirme malgré le doute concernant sa nature exacte. L'hypothèse d'un escalier logé dans une tour circulaire demi-hors d'œuvre reste valable mais un sondage sur le parement extérieur s'impose pour le confirmer. Il est possible que le renflement de la façade à ce niveau provienne de la ruine d'un escalier dans l'œuvre. Lors de sa découverte en 1987, je considérais le site comme « une petite maison forte » en précisant que la tradition orale y plaçait un manoir.

L'organisation générale des lieux, la distribution des bâtiments plaident effectivement pour une demeure seigneuriale. Le mur d'enclos, massif aux abords du logis principal est peu élevé par ailleurs. Le système de défense est inexistant vers le sud, et à l'est le talus doit être considéré comme une simple limite. Le terme de maison forte ne semble donc pas le plus approprié pour le site.

Les sondages ont concerné le logis seigneurial. Si l'on se réfère aux types de plans de logis manoriaux¹, celui de Stang nivinen doit être considéré comme un plan élémentaire.

Les logis à deux pièces au rez-de-chaussée sont les plus connus et représentent environ 42% du corpus des manoirs en Bretagne de 1380 à 1600. La distribution au rez-de-chaussée associe une salle et une cuisine ou « cellier ». Ces logis possèdent habituellement un escalier demi-hors d'œuvre sur la face antérieure. On voit donc que le manoir de Stang nivinen correspond assez bien à la description habituelle d'un type de logis bien connu en Bretagne.

Les quelques éléments que l'on possède sur la nature des matériaux mis en œuvre révèlent aussi une construction modeste. Le soin apporté à la réalisation de l'entrée où les pierres sont taillées et chanfreinées pour certaines fait partie des constantes relevées dans la construction des logis seigneuriaux. Certaines fermes aux alentours soutiennent largement la comparaison. La surface au sol est aussi voisine de celle d'une grande ferme. Stang nivinen ferait donc partie de « cette frange supérieure de la famille des manoirs qu'il est difficile, au premier abord, de distinguer d'une ferme »².

La modestie de la structure n'est pas en soit un critère d'ancienneté dans ce type de bâtiment.

Par contre, le plan du logis, la nature de l'escalier militent pour une datation du bâtiment antérieure au 15^{ème} siècle.

Il est tentant d'appréhender le site de Stang nivinen de façon globale car l'organisation générale et la simplicité du plan et des structures forment un ensemble dont il est difficile de dissocier chronologiquement des éléments. Or, rien ne prouve pour l'instant la contemporanéité de ces composants. Les bâtiments accolés au sud de l'enclos peuvent être des dépendances ou de simples demeures associées au logis si leur datation est confirmée. Il reste la construction centrale dont la datation n'est pas établie. Les questions relatives à l'angle nord ouest du site et l'esplanade qui le borde demeurent tant sur le plan fonctionnel que sur le plan chronologique.

Parallèlement au travail de terrain, une première étude de la documentation concernant les manoirs a débuté. Les sources classiques sont pratiquement muettes sur Stang nivinen. R. de

¹ Le manoir en Bretagne 1380 - 1600, cahiers de l'inventaire. Imprimerie nationale, Inventaire général, 1993.

² *ibid.*, p.84

Laigue³ ne mentionne pas de seigneurie sous ce nom. Il cite cependant le manoir de Renlieuc en notant qu'il a disparu à la fin du XV^{ème} siècle mais ce toponyme n'existe plus à Plouay. La première enquête concernant Plouay date de 1448 et compte tenu de la datation proposée pour le logis, il est possible que ce lieu ait disparu ou n'ait plus le statut de lieu noble au milieu du XV^{ème} siècle.

J.M. Le Méné⁴ mentionne une seigneurie à Stang nivinen sans autres indications alors que bien souvent, il nomme le propriétaire.

Ces indications bien ténues confirment la datation proposée mais aussi la nature modeste de cette seigneurie dont l'existence a du être éphémère. Il est évident que ces informations devront être approfondies, notamment par des recherches aux archives départementales du Morbihan.

Pédagogique

L'objectif de cet A.P.S. est de sensibiliser les élèves à une pratique scientifique, l'archéologie. Sa mise en œuvre implique une participation active des élèves et au travers de cette implication une appropriation de leur patrimoine local.

A la lecture des programmes de collèges, et notamment de ceux concernant les classes de 5^{ème} et de 4^{ème}, on relève un certain nombre de phrases ou d'idées forces qu'il n'est pas inutile de rappeler ici.

On peut y lire, notamment en matière d'objectifs en arts plastiques : « Développer chez l'élève une dynamique de questionnement »..... « Amener les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel ».

Il n'est pas question ici de reprendre les programmes d'histoire géographie de 5^{ème} - 4^{ème} pour y trouver une finalité pédagogique à l'opération menée à Stang nivinen. Si l'on cherche précisément une adéquation, on peut la trouver dans l'étude des cadres politiques de la société au moyen âge. (chevaliers et paysans sont décrits dans le cadre quotidien des campagnes).

Mais je pense que cette phrase définissant les finalités intellectuelles, civiques, patrimoniales et culturelles de ces programmes d'histoire - géographie s'applique bien au travail réalisé avec les élèves « Apprendre aux élèves à lire et identifier, c'est à dire à reconnaître et à nommer, puis à organiser ce que l'on a appris à connaître, et enfin à construire quelques phrases pour donner sens aux éléments rassemblés, exerce le jugement critique et raisonnable ».

Bien sûr, cette première expérience présente aussi ses lacunes. Car il s'agit bien d'une première expérience. Les actions menées sur le site de Kerven Teignouse à Inguiniel prennent appui sur les stages organisés dans le cadre de la fouille programmée. Les élèves travaillent sur des secteurs connus, bien définis (banquettes de fossés, coupes...). A Stang nivinen les sondages sont menés sur un secteur inconnu. Malgré la clarté du plan réalisé en préalable des incertitudes demeurent.

D'autre part, les enseignants entrent aussi dans un monde qu'ils méconnaissent ou qu'ils ne dominent pas, il leur est donc difficile de s'approprier immédiatement cet atelier. Or il me semble indispensable que cette opération soit menée dans le cadre d'une pluridisciplinarité. L'archéologie se prête parfaitement à cette nécessité et il est aisé d'y associer des enseignants d'histoire, de technologie, de français, de mathématiques, de S.V.T. ... Un tel projet peut initier un travail de groupe sans pour autant accaparer le temps des professeurs et de leurs élèves.

Dès cette première année, on a pu voir combien les élèves ont participé à l'atelier de manière très active. Sans doute captivés par l'idée de découvrir à tout prix et rapidement « quelque chose », dans un premier temps, ils ont rapidement réalisé, dès la seconde séance que la découverte n'était peut être pas ce qu'ils escomptaient dans l'immédiat. Elle nécessite un apprentissage, un effort. Gratter le sol avec une truelle devient rapidement lassant si les objectifs ne sont pas clairement définis et acceptés par chacun. Ils ont aussi découvert que la recherche archéologique nécessite du temps de la minutie et de la réflexion, que les outils doivent être bien rangés. Nous avons maintes fois insisté sur la nécessité d'enregistrer soigneusement ce que l'on découvrait. Les relevés des structures, s'ils sont restés limités cette année ont montré un aspect méconnu de cette science pour de jeunes élèves.

³ R. de Laigue . La noblesse bretonne au XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Réformations et montres. Evêché de Vannes. Réed.2001 p.517-521.

⁴ J.M. Le Méné. Histoire archéologique féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes. Vannes 1891. Tome II, p. 151.

DES PERSPECTIVES

Il me semble important de poursuivre cet atelier pour plusieurs raisons. L'achèvement et l'extension des sondages dans le logis principal devraient confirmer les hypothèses formulées plus haut. Elles concernent surtout la nature du bâtiment, des deux salles du rez-de-chaussée, la présence et la position exacte de l'escalier. Cette démarche devrait aussi nous permettre d'atteindre dans le pignon ouest un niveau archéologique et de donner une nouvelle dimension aux sondages avec la perspective de découvrir du mobilier et de mettre en œuvre des opérations de classement et d'entretien de celui-ci. Cela donnerait aux élèves une vision globale d'une opération archéologique.

Sur le plan scientifique, il est évident qu'un certain nombre de questions, engendrées par le dégagement complet des structures visibles, demeurent. Une étude de l'angle nord ouest de l'habitat, pour lequel aucune hypothèse valable n'a été formulée, peut être envisagée. Il en est de même pour le bâtiment central dont la fonction nous échappe. Néanmoins, il faut garder à l'esprit la démarche originale entreprise sur ce site. Il ne s'agit pas d'une fouille programmée. Ces objectifs logiques dans le cadre d'une démarche scientifique doivent être adaptés à une logique éducative. La première année de fonctionnement nous montre qu'ils peuvent être atteints avec le temps nécessaire.

Autre part, cette première année fut aussi une année de découverte pour l'auteur de ces lignes, pour les enseignants et pour les élèves, avec les craintes compréhensibles, à divers niveaux, des premiers et l'enthousiasme des seconds. La mise en place d'une seconde phase de sondages devrait stabiliser les choses et permettre la participation, directe ou indirecte, d'un plus grand nombre d'enseignants à l'opération.

Au-delà du cadre de l'atelier de pratique scientifique, la mise en évidence du site de Stang nivinen pose aussi le problème de sa situation géographique par rapport aux voies de communications et aux hameaux et petits retranchements localisés sur la commune. Cette recherche peut être menée sous l'égide d'un projet culturel plus large appréhendant l'organisation du paysage local sous l'ancien régime, par exemple. En sollicitant la participation d'associations se consacrant à l'archéologie et à l'histoire locales, il serait certainement possible d'en savoir plus sur les seigneurs de Stang nivinen. Les quelques pistes dégagées pour l'instant devraient être exploitées rapidement.

Le projet global pourrait alors faire l'objet d'une évaluation sous forme d'exposition à destination du public. Au cours de l'automne 2001, il était prévu que les élèves participant à l'atelier présentent les résultats de ces premières fouilles lors des journées du patrimoine. Les événements nous ont contraints, au dernier moment, à abandonner cette idée mais une telle action doit rester d'actualité.

Les élèves et l'équipe enseignante sont dans l'attente d'une nouvelle série de sondages qui pourraient débuter avec le printemps.

ANNEXE

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL RESEAU FRANCAIS DE NIVELLEMENT DE PRECISION

REFERT : **G.C.P. - 39**

TITRE : **Plan** Date de l'Etat Civil : 1957

REPARTIMENT : **53000**
COMMUNE : **LORIENT**
FOURNEAU (1) : **1000000** (1) : **1000000**
VOIE SURVE : **1000000**
D 73985
RUE QUATRE VENTS - 53000 LORIENT
1000000

COORDONNEES : **DOSSIER DE RELEVES REALISE PAR LA SECTION DE**

LOCALISATION AU REPERT : **53000**
AU NORD-EST DE LA RUE DE LA MAISON PIERRE
RUE DE LA MAISON PIERRE - 53000 LORIENT
1000000

REPERT : **CONSTRUCTION TOPOGRAPHIQUE**

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL RESEAU FRANCAIS DE NIVELLEMENT DE PRECISION

REFERT : **G.C.P.003 - 1**

TITRE : **DU LYCEE PROFESSIONNEL MARIE LE FRANC**

REPARTIMENT : **53000**
COMMUNE : **LORIENT**
FOURNEAU (1) : **1000000** (1) : **1000000**
VOIE SURVE : **1000000**
D 73985
RUE QUATRE VENTS - 53000 LORIENT
1000000

COORDONNEES : **DU LYCEE PROFESSIONNEL MARIE LE FRANC**

LOCALISATION AU REPERT : **53000**
AU NORD-EST DE LA RUE DE LA MAISON PIERRE
RUE DE LA MAISON PIERRE - 53000 LORIENT
1000000

REPERT : **RELEVÉ**

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL RESEAU FRANCAIS DE NIVELLEMENT DE PRECISION

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

RESEAU FRANCAIS DE NIVELLEMENT DE PRECISION

REPERE : **Q.C.P3 - 26**

TYPE : M
DEPARTEMENT : MORBIHAN
COMMUNE : PLOUAY (N° INSEE : 56166)
FEUILLE AU 1 : 50 000 : PLOUAY (N° 0719) - Quart : Sud-Est
VOIE SUIVIE :
D.769
de HENNEBONT à PLOUAY(CENTRE) - côté GAUCHE
PK : 13.81 km

Observé en 1958 Calculé en 1987

COORDONNEES : en Lambert 2 : X = 176.30 km Y = 338.60 km

LOCALISATION AU REPERE :

A "PLOUAY"
MAISON PADAN JEAN
SOUBASSEMENT DU MUR DE FACADE DU BATIMENT PRINCIPAL , FACE ROUTE
A L'EXTREMITÉ COTE "HENNEBONT"

ALTITUDE NORMALE : **74.500 m**

SYSTEME D'ALTITUDE IGN 1969

© I.G.N. Paris 2001

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

RESEAU FRANCAIS DE NIVELLEMENT DE PRECISION

REPERE : **Q.C.O3Q3 - 1**

TYPE : M
DEPARTEMENT : MORBIHAN
COMMUNE : PLOUAY (N° INSEE : 56166)
FEUILLE AU 1 : 50 000 : PLOUAY (N° 0719) - Quart : Sud-Est
VOIE SUIVIE :
D.769BIS
de PLOUAY (EGLISE) à MESLAN (MAIRIE) - côté GAUCHE
PK : 14.90 km

Déterminé en : 1997

COORDONNEES : en Lambert 2 : X = 176.06 km Y = 339.57 km

LOCALISATION AU REPERE :

AU NORD-OUEST DE PLOUAY
PORTAIL DU COLLEGE "MARCEL PAGNOL"
PILIER NORD-OUEST, FACE NORD-EST, FACE ROUTE
A 0.28 M AU NORD-OUEST DU PORTAIL
A 0.63 M AU-DESSUS DU SOL

ALTITUDE NORMALE : **84.289 m**

SYSTEME D'ALTITUDE IGN 1969

© I.G.N. Paris 2001

NIVELLEMENT DIRECT

TOLERANCES ADMISSIBLES

Nombre de dénivelées au kilomètre > 16

Nombre total de dénivelées du cheminement	Tolérances en millimètres		
	Nivellement de haute précision	Nivellement de précision	Nivellement ordinaire
8	6	9	17
16	8	13	24
20	9	14	27
30	11	18	34
50	14	25	44
75	17	32	55
100	20	39	65
150	24	52	82
200	28	65	98
250	32	78	--
500	45	--	--
1000	63	--	--

Nota :

Précision des nivellements :

La distance d'utilisation doit être inférieure en moyenne à 60 m.

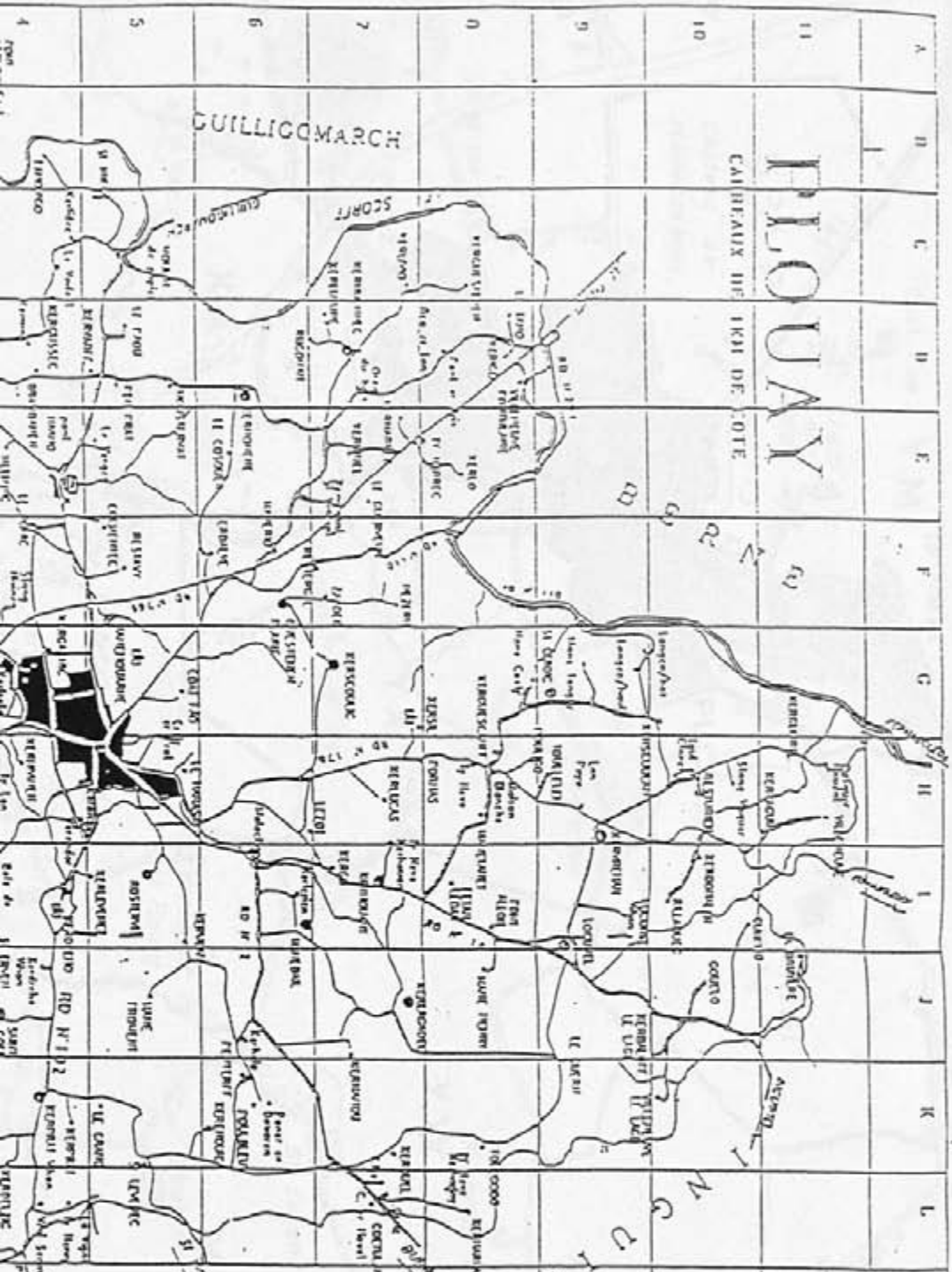
Pour les nivellements de haute précision, ne pas dépasser 35 m.



Map of Laos

Scale: 1:50,000

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100



11	RECOURS	111	LANDE DE MONTMARE
12	BOIS DE LAZARIE	112	LANDE DE MONTMARE
13	BOIS DE LAZARIE	113	LANDE DE MONTMARE
14	BOIS DE LAZARIE	114	LANDE DE MONTMARE
15	BOIS DE LAZARIE	115	LANDE DE MONTMARE
16	BOIS DE LAZARIE	116	LANDE DE MONTMARE
17	BOIS DE LAZARIE	117	LANDE DE MONTMARE
18	BOIS DE LAZARIE	118	LANDE DE MONTMARE
19	BOIS DE LAZARIE	119	LANDE DE MONTMARE
20	BOIS DE LAZARIE	120	LANDE DE MONTMARE
21	BOIS DE LAZARIE	121	LANDE DE MONTMARE
22	BOIS DE LAZARIE	122	LANDE DE MONTMARE
23	BOIS DE LAZARIE	123	LANDE DE MONTMARE
24	BOIS DE LAZARIE	124	LANDE DE MONTMARE
25	BOIS DE LAZARIE	125	LANDE DE MONTMARE
26	BOIS DE LAZARIE	126	LANDE DE MONTMARE
27	BOIS DE LAZARIE	127	LANDE DE MONTMARE
28	BOIS DE LAZARIE	128	LANDE DE MONTMARE
29	BOIS DE LAZARIE	129	LANDE DE MONTMARE
30	BOIS DE LAZARIE	130	LANDE DE MONTMARE
31	BOIS DE LAZARIE	131	LANDE DE MONTMARE
32	BOIS DE LAZARIE	132	LANDE DE MONTMARE
33	BOIS DE LAZARIE	133	LANDE DE MONTMARE
34	BOIS DE LAZARIE	134	LANDE DE MONTMARE
35	BOIS DE LAZARIE	135	LANDE DE MONTMARE
36	BOIS DE LAZARIE	136	LANDE DE MONTMARE
37	BOIS DE LAZARIE	137	LANDE DE MONTMARE
38	BOIS DE LAZARIE	138	LANDE DE MONTMARE
39	BOIS DE LAZARIE	139	LANDE DE MONTMARE
40	BOIS DE LAZARIE	140	LANDE DE MONTMARE
41	BOIS DE LAZARIE	141	LANDE DE MONTMARE
42	BOIS DE LAZARIE	142	LANDE DE MONTMARE
43	BOIS DE LAZARIE	143	LANDE DE MONTMARE
44	BOIS DE LAZARIE	144	LANDE DE MONTMARE
45	BOIS DE LAZARIE	145	LANDE DE MONTMARE
46	BOIS DE LAZARIE	146	LANDE DE MONTMARE
47	BOIS DE LAZARIE	147	LANDE DE MONTMARE
48	BOIS DE LAZARIE	148	LANDE DE MONTMARE
49	BOIS DE LAZARIE	149	LANDE DE MONTMARE
50	BOIS DE LAZARIE	150	LANDE DE MONTMARE
51	BOIS DE LAZARIE	151	LANDE DE MONTMARE
52	BOIS DE LAZARIE	152	LANDE DE MONTMARE
53	BOIS DE LAZARIE	153	LANDE DE MONTMARE
54	BOIS DE LAZARIE	154	LANDE DE MONTMARE
55	BOIS DE LAZARIE	155	LANDE DE MONTMARE
56	BOIS DE LAZARIE	156	LANDE DE MONTMARE
57	BOIS DE LAZARIE	157	LANDE DE MONTMARE
58	BOIS DE LAZARIE	158	LANDE DE MONTMARE
59	BOIS DE LAZARIE	159	LANDE DE MONTMARE
60	BOIS DE LAZARIE	160	LANDE DE MONTMARE
61	BOIS DE LAZARIE	161	LANDE DE MONTMARE
62	BOIS DE LAZARIE	162	LANDE DE MONTMARE
63	BOIS DE LAZARIE	163	LANDE DE MONTMARE
64	BOIS DE LAZARIE	164	LANDE DE MONTMARE
65	BOIS DE LAZARIE	165	LANDE DE MONTMARE
66	BOIS DE LAZARIE	166	LANDE DE MONTMARE
67	BOIS DE LAZARIE	167	LANDE DE MONTMARE
68	BOIS DE LAZARIE	168	LANDE DE MONTMARE
69	BOIS DE LAZARIE	169	LANDE DE MONTMARE
70	BOIS DE LAZARIE	170	LANDE DE MONTMARE
71	BOIS DE LAZARIE	171	LANDE DE MONTMARE
72	BOIS DE LAZARIE	172	LANDE DE MONTMARE
73	BOIS DE LAZARIE	173	LANDE DE MONTMARE
74	BOIS DE LAZARIE	174	LANDE DE MONTMARE
75	BOIS DE LAZARIE	175	LANDE DE MONTMARE
76	BOIS DE LAZARIE	176	LANDE DE MONTMARE
77	BOIS DE LAZARIE	177	LANDE DE MONTMARE
78	BOIS DE LAZARIE	178	LANDE DE MONTMARE
79	BOIS DE LAZARIE	179	LANDE DE MONTMARE
80	BOIS DE LAZARIE	180	LANDE DE MONTMARE
81	BOIS DE LAZARIE	181	LANDE DE MONTMARE
82	BOIS DE LAZARIE	182	LANDE DE MONTMARE
83	BOIS DE LAZARIE	183	LANDE DE MONTMARE
84	BOIS DE LAZARIE	184	LANDE DE MONTMARE
85	BOIS DE LAZARIE	185	LANDE DE MONTMARE
86	BOIS DE LAZARIE	186	LANDE DE MONTMARE
87	BOIS DE LAZARIE	187	LANDE DE MONTMARE
88	BOIS DE LAZARIE	188	LANDE DE MONTMARE
89	BOIS DE LAZARIE	189	LANDE DE MONTMARE
90	BOIS DE LAZARIE	190	LANDE DE MONTMARE
91	BOIS DE LAZARIE	191	LANDE DE MONTMARE
92	BOIS DE LAZARIE	192	LANDE DE MONTMARE
93	BOIS DE LAZARIE	193	LANDE DE MONTMARE
94	BOIS DE LAZARIE	194	LANDE DE MONTMARE
95	BOIS DE LAZARIE	195	LANDE DE MONTMARE
96	BOIS DE LAZARIE	196	LANDE DE MONTMARE
97	BOIS DE LAZARIE	197	LANDE DE MONTMARE
98	BOIS DE LAZARIE	198	LANDE DE MONTMARE
99	BOIS DE LAZARIE	199	LANDE DE MONTMARE
100	BOIS DE LAZARIE	200	LANDE DE MONTMARE



Voie

Communa le

rapide

alte

STANG-NIVINEN

51

52

185

6

77

249

244

245

248

181

180

203

204

205

54

28

No 2